

## Faculté de droit



### ECRI2109 Pénologie

[30h] 3 crédits

**Enseignant(s):** Fabienne Brion  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Deuxième cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

- ° Exposer les théories majeures et les concepts fondamentaux de la sociologie de la pénalité.
- ° Analyser les inférences qu'il est possible de tirer à partir d'observations historiques et empiriques de systèmes concrets de peines.
- ° Développer les outils d'analyse requis pour l'évaluation critique de la pénalité, de la prison et de l'emprisonnement

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours passe en revue les grandes approches théoriques relatives

- (1) aux significations, fonctions et effets sociaux de la pénalité
- (2) aux significations, fonctions et effets sociaux de la prison et de l'emprisonnement

#### Résumé : Contenu et Méthodes

Contenu :

Le cours s'organise autour de la présentation des théories de la pénalité et des peines développées par :

- (1) Emile Durkheim, Georg Rusche and Otto Kirchheimer, Michel Foucault
- (2) Donald Clemmer, Gresham Sykes, Erving Goffman, Phil Zimbardo.

Des études contemporaines retravaillant les oeuvres léguées par ces théoriciens seront présentées et discutées.

Méthode :

Cours ex cathedra . La présence à tous les cours est requise.

Lectures obligatoires (bibliographie)

Questions guidant l'étude.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation : Examen écrit (QCM + 2 questions ouvertes)

Support : lectures complémentaires

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

<b>CRIM21</b>	Première licence en criminologie	(3 crédits)	Obligatoire
<b>CRIM21MS</b>	Première année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)	Obligatoire
<b>CRIM22MS</b>	Deuxième année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)	Obligatoire
<b>CRIM3DA</b>	Diplôme d'études approfondies en criminologie	(3 crédits)	